



**Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix
Séance du jeudi 13 avril 2023**

SESSION ORDINAIRE

Date de la convocation :

30 mars 2023

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice : 16

Présents : 10

Votants : 10

Présidence de séance

Jean-Paul VERMOT

Secrétaire de séance

Jacques EDERN

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni salle de conférence à la Chambre de Commerce et d'Industrie Morlaix Bretagne Ouest sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul VERMOT.

PRÉSENTS :

Morlaix communauté : Jean-Paul VERMOT, Bernadette AUFFRET, Solange CREIGNOU, Anne-Catherine LUCAS, Julien KERGUILLÉC.

Communauté de communes du Pays Landivisiau : Henri BILLON, Marie-Claire HÉNAFF, Laurence CLAISSE.

Haut-Léon communauté : Bernard FLOCH, Jacques EDERN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSÉS :

Morlaix communauté : Nicole SEGALEN-HAMON, Christophe MICHEAU, Guy PENNEC

Communauté de communes du Pays Landivisiau : Robert BODIGUEL

Haut-Léon communauté : Aline CHEVAUCHER, Stéphane CLOAREC

POUVOIR :

Séance du Comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 13 avril 2023

OBJET	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
ACTE	CS-2023-02-N13
RAPPORTEUR (S)	LAURENCE CLAISSE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
Vu le Compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le Receveur municipal,
 Hors de la présence de Monsieur Jean-Paul VERMOT, Président, le Comité Syndical siège sous la présidence de Madame Laurence CLAISSE, doyenne en âge,
 Après présentation du compte administratif 2022, le comité syndical constate le résultat de l'exercice comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL
DEPENSES REALISEES	985 199.25€		118 353.94€		1 094 022.01€
RECETTES REALISEES		1 054 517.40€		87 237.15€	1 059 087.74€
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022		69 318.11€	- 31 116.79€		38 201.32€
AFFECTATION - DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE BASSINS VERSANTS DU HAUT-LEON		74 757.85€		240.00€	74 797.85€
AFFECTATION RESULTAT 2021				34 535.81€	
RESULTAT 2022 APRES AFFECTATION		144 075.96€		3 659.02€	147 734.98€

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** à l'unanimité le Compte Administratif 2022 du PETR Pays de Morlaix comme indiqué ci-dessus :

Votants	09
Pour	09
Contre	00
Abstention	00

Fait à Morlaix, le 13 avril 2023
 Le Président,
 Jean-Paul VERMOT

